

Patch à cannabis !

Une loi votée en septembre 2002 sanctionne la conduite sous l'emprise de drogues. Aujourd'hui, la recherche de drogues chez les chauffards et les criminels, ou celle de produits dopants chez les sportifs, s'effectue par analyse de sang ou d'urine. Cette analyse est coûteuse et ne renseigne que sur la consommation des deux ou trois jours précédents...

Pascal Kintz, de l'Institut médico-légal de Strasbourg, a montré que l'analyse de la sueur est plus fiable que celle des urines et qu'elle garde la trace de diverses substances jusqu'à dix jours après leur consommation. Plus de deux millions de glandes sudoripares parsèment notre corps. Elles servent à la thermorégulation : même quand elles ne sécrètent pas de sueur liquide, elles émettent de la vapeur d'eau chaude. Elles servent aussi à l'hydratation de la peau.

La sueur liquide provient du plasma sanguin et contient 99 pour cent d'eau riche en sels, le reste étant des constituants organiques, surtout de l'acide lactique. En cas d'effort important et de forte chaleur, on peut transpirer jusqu'à trois litres par heure, mais, en moyenne, on transpire environ un demi-litre par jour... (l' article complet en lien)

Source & infos complémentaires :
Pour La Science

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le dimanche 24 août 2003

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/3438-patch-a-cannabis.html>